

04 mai 2020 -10:55

RAPPEL Conférence de presse : déclaration à l'impôt des personnes physiques 2020

Le SPF Finances vous invite à sa conférence de presse sur la déclaration à l'impôt de personnes physiques 2020. La vidéoconférence se fera en présence du vice-Premier ministre et ministre des Finances, Alexander De Croo.

Quand? Mardi 5 mai 2020 à 14h.

Où? La vidéoconférence se passera en direct depuis le Résidence palace. Le lien pour visionner la conférence de presse :

<https://finances.belgium.be/fr/presse/documentation/declaration2020>

Les nouveautés dans la déclaration, les informations pratiques telles que la date à partir de laquelle on peut introduire la déclaration par voie électronique, les nouvelles fonctionnalités de la déclaration électronique, l'extension du nombre de propositions de déclaration simplifiée et les dates de rentrées des déclarations seront présentées.

Une attention particulière sera dédiée aux modalités de l'aide aux citoyens que le SPF Finances adapte en fonction des circonstances pour remplir leurs déclarations.

Pour les interviews suivant la conférence de presse, veuillez impérativement prendre contact avec Florence Angelici (0470/775.728) pour prendre rendez-vous.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be